



ÉGALITE FEMME HOMME - LE MODÈLE SUÉDOIS

OBJECTIFS

En Suède, un employeur est obligé de comparer la nature et les connaissances de chaque emploi afin de s'assurer que des hommes et des femmes puissent postuler et encourt des sanctions s'il ne respecte pas ses obligations.

De plus, les Suédois bénéficient d'un système de congés parentaux exceptionnels. Après la naissance, il est possible de prendre un congé de 16 mois. Il peut être pris indifféremment par le père ou la mère (sauf un mois réservé à la mère et un mois au père) et garder leur salaire à 80% dans la limite d'un plafond d'environ 2 500 euros / mois. De quoi avoir toutes les ressources nécessaires afin de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Malgré tout, bien que 74% des suédoises travaillent, contre 64% en France (un chiffre exemplaire en Europe), cette exemplarité fait l'objet de vifs débats.

Qu'il s'agisse de l'égalité professionnelle, de la lutte contre les violences faites aux femmes ou encore de l'éducation non sexiste, les Suédois-e-s ont placé cette thématique au centre de leurs préoccupations.

Pourquoi l'égalité occupe-t-elle une place si importante dans la société suédoise et quels sont les secrets de l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre ?

C'est à cette question que les intervenant-e-s rencontré-e-s lors de ce voyage vont tenter de répondre. Ce voyage vous permettra de découvrir les politiques et les pratiques suédoises en faveur de l'égalité femmes-hommes. L'objectif est de pouvoir éventuellement vous inspirer de certains dispositifs pour impulser des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les collectivités et vous faire votre propre opinion quant aux avantages et limites de ce système.



CONTACT INSCRIPTION

Melek EKIM
Responsable des voyages d'études
01 40 79 64 71
voyage@iepp.fr



STOCKOLM - SUÈDE



DU
LUNDI 20 MAI 2019
AU
VENDREDI 24 MAI 2019



**Élus locaux, agents et cadres de
collectivité territoriale**

PROGRAMME

LUNDI 20 MAI 2019

PARIS - STOCKHOLM

Paris : accueil à l'aéroport à 07h30 et envol pour Stockholm par le vol AF 1262 - 09h20/11h50
- horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne

À l'arrivée, trajet pour l'hôtel en Arlanda Express

Déjeuner rapide

Rencontre à l'ambassade de France et introduction de la politique suédoise en matière d'égalité femmes-hommes

Dîner et nuit à l'hôtel

MARDI 21 MAI 2019

STOCKHOLM

Visite éducation d'une crèche égalitaire franco-suédoise Les P'tits Choux : observation et échange sur une éducation non-sexiste et non stéréotypée

Dans la plupart des crèches suédoises, dès le plus jeune âge, les enfants suédois bénéficient d'une éducation identique et non sexiste entre les garçons et les filles. Les jouets, les livres et les comportements instaurant une différence de traitement liée au sexe des enfants y sont proscrits

Déjeuner

Échange avec Sylvia Augustinsson, chargée de projet égalité femmes-hommes de l'Institut Suédois

L'Institut Suédois est une agence publique qui promeut la culture, l'art et les expositions suédoises. Son unique centre culturel à l'étranger se situe à Paris

Rencontre avec Ellen Tejle, fondatrice de Bio Rio

Le Bio Rio est un cinéma indépendant situé sur l'île de Södermalm. Il a comme projet de ne diffuser que des films « non-sexistes », appliquant le test Bechdel. Pour être considéré comme non-sexiste, un film doit appliquer les 3 critères suivants : Y a-t-il dans le film au moins deux personnages de sexe féminin ? (qui sont nommés, il ne s'agit pas de compter les figurantes) ; Ces deux femmes ont-elles une conversation entre elles ? Si oui, parlent-elles d'autre chose que d'un homme ?

Dîner libre et nuit à l'hôtel



PROGRAMME

MERCREDI 22 MAI 2019

STOCKHOLM

Rencontre avec un membre de l'association Roks spécialisée dans les violences faites aux femmes

Roks (Organisation suédoise des refuges pour femmes et mineures) est la plus importante association. Elle gère 100 centres d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences

Déjeuner

Rencontre avec Marcus Carson, chercheur au Stockholm Environment Institute

Ses recherches se concentrent sur les processus de changement social et plus particulièrement sur les facteurs sociaux / politiques et les obstacles impliqués dans le développement de réponses politiques aux changements climatiques. Il a notamment publié un rapport en 2013 sur l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la prévention des catastrophes

Rencontre avec Monica Renstig, présidente de Women's Business Research Institute

L'Institut de recherches sur le travail des femmes est une structure privée qui mène ses recherches et études sur les emplois, carrières, santé et entrepreneuriat des femmes

Dîner libre et nuit à l'hôtel

JEUDI 23 MAI 2019

STOCKHOLM

Rencontre avec une représentante du premier parti féministe en Suède

L'Initiative Féministe (F!) est un parti politique suédois féministe. En mai 2014, Soraya Post a été la première élue féministe au Parlement Européen

Déjeuner

Rencontre avec un représentant de l'entreprise BabyBjörn AB. Discussion sur l'égalité professionnelle

BabyBjörn AB est une entreprise suédoise de produits pour bébé. La direction a mis en place plusieurs dispositifs pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne l'articulation des temps de travail et le congé parental

Croisière dans la baie de Stockholm

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel

VENDREDI 24 MAI 2019

PARIS - STOCKHOLM

Échange avec Kajsa Wahlström, experte sur les stéréotypes de genre dans la petite enfance

Kajsa Wahlström est l'une des expertes majeures sur l'égalité femmes-hommes en Suède. Elle a notamment mené des travaux de recherche sur les stéréotypes sexistes chez les enfants et l'éducation égalitaire entre les filles et les garçons

Déjeuner au restaurant

Temps libre

Transfert en train express à l'aéroport de Stockholm et envol pour Paris par le vol AF 1063 - 19h40/22h20 - horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie

Votre inscription validée par votre collectivité est à retourner par courrier à :
IEPP - 12, Villa Lourcine - 75014 Paris ou par courriel à : inscription@iepp.fr

INFORMATIONS PERSONNELLES

Mme Mlle M

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postale: _____ Ville: _____

Email: _____

Téléphone: _____

Mandat: _____

INFORMATIONS DE LA COLLECTIVITÉ

Intitulé: _____

(Mairie de..., Communauté de Commune...)

Adresse: _____

Adresse: _____

Code postale: _____ Ville: _____

Email: _____

Nombre
d'habitant: _____

Je confirme mon inscription au voyage d'études :

MONTANT TOTAL DE LA FORMATION TTC

2 290€ T.T.C avec chambre simple

2 490€ T.T.C avec chambre individuelle

Sont inclus dans le prix :

Les 4 nuits d'hôtel, 4 petits-déjeuners, 4 déjeuners, 3 dîners ainsi que le transport en avion.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation et les accepte.

SIGNATURE DE L'ÉLU

SIGNATURE DU RESPONSABLE
ET CACHET DE LA COLLECTIVITÉ

1 - OBJET

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées sous la forme d'un voyage d'études par l'IEPP. L'IEPP, organisateur de la formation sous la forme d'un voyage d'études objet des présentes conditions générales de vente, fait appel à une ou plusieurs agences de voyages pour son organisation logistique. Les agences de voyages retenues pour cette prestation sont titulaires d'une licence d'agence de voyage et souscrivent à ce titre une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'ensemble des dommages aux biens et aux personnes pouvant survenir lors du voyage.

2 - INSCRIPTION

Toute inscription nécessite le renvoi du Bon de Commande dûment renseigné ou d'une commande écrite signée sur papier à entête par courrier à IEPP - 12, Villa Lourcine - 75014 Paris ou par courriel : inscription@iepp.fr

3 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Ce bon de commande ainsi que cette fiche infos pratiques valent convention de formation simplifiée. Les collectivités qui souhaitent une convention détaillée peuvent en faire la demande. À l'issue des prestations, une facture est adressée à la collectivité, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence etc...).

4 - PRIX DE LA FORMATION SOUS FORME DE VOYAGE D'ÉTUDES

Prix calculé sur la base de 12 participants

4A - CE PRIX COMPREND D'UNE PART LES PRESTATIONS D'INGÉNIERIE DE FORMATION

Le prix des stages de formation est celui figurant sur les annonces et les sites internet et, dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire. Le prix de la formation comprend les prestations effectuées par IEPP. Elles portent sur l'ingénierie de formation, la rémunération des auteurs du programme et des intervenants, la remise des documents pédagogiques présentant notamment les opérations visitées.

4B - CE PRIX COMPREND D'AUTRE PART LES PRESTATIONS D'AGENCE(S) DE VOYAGE ET FRAIS ANNEXES À LA FORMATION

Le prix portant sur les frais annexes à la formation comprend : 1. Les déplacements effectués lors des visites et prévus selon le programme, sous réserve de modifications 2. L'hébergement : 4 nuits, petit déjeuner buffet inclus 3. Les repas mentionnés au programme : 4 petit déjeuner, 4 déjeuners et 3 dîners Le prix portant sur les frais annexes à la formation ne comprend pas : a. Les boissons non comprises dans les menus b. Les dépenses personnelles.

5 - MODIFICATIONS DE PROGRAMME OU DE PRIX

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'intervenir certaines visites ou prestations en fonction des aléas de dernière heure et dans le souci d'accroître l'intérêt pédagogique de la formation.

6 - DEMANDES INDIVIDUELLES

Le forfait négocié dans le cadre de « tarifs groupes » pour les voyages ne pourra faire l'objet d'aucune modification d'itinéraire, d'horaire ou de contenu de la part du stagiaire. Toute formation organisée sous la forme d'un voyage d'études interrompue ou abrégée, ou toute prestation de formation ou prestation terrestre non consommée du fait du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, ne pourra pas être partiellement ou totalement remboursée.

7 - REPORT / ANNULATION

L'IEPP se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, ils informent le stagiaire dans les plus brefs délais. Selon les choix du stagiaire, l'IEPP reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation. Du fait du stagiaire, les annulations individuelles des participants sont prises en compte et entraînent le paiement des frais suivants :

- Aucun frais si l'annulation intervient avant le 15 MARS 2019
- 50 % de la somme globale si l'annulation intervient entre le 16 MARS 2019 et le 15 AVRIL 2019.
- 100% si l'annulation intervient entre le 16 AVRIL 2019 et le jour du départ.

8 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, l'IEPP et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de Strasbourg. Organisateur de la formation : IEPP - 13, rue de Champagne 57070 METZ

contact@iepp.fr n° SIRET : 505 200 121 00034 - Code APE : 8559A - TVA Intercommunautaire : FR 13 505 200 121 Déclarations d'activités de formation enregistrées sous le numéro 41 57 02733 57 auprès DRTEFP Lorraine

Du lundi 14 au vendredi 18 mai 2018

CONDITIONS GENERALES

Voyage d'études

Immersion au coeur du système éducatif finlandais : Coopération, interdisciplinarité, égalité